



CLIQUABLE!

DANS CE NUMÉRO

Rapport du président - Comité de justice sociale	2
Témoignages	
L'histoire de A	3
L'histoire de P	4
L'histoire de Robert	5
Aide sociale - Ottawa	6
Mission et valeurs / Contacts	7

Écouter les préoccupations
des gens dans le besoin en
matière de logement.

Orienter ces gens vers
les services de logement
communautaires et les aider à
en profiter pleinement.

Militer pour le changement
auprès des gouvernements et
autres fournisseurs de service.

Innover pour combler le
manque de services.

Repenser de manière
positive notre propre travail
afin de mieux contribuer à
enrayer l'itinérance.

Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental



CAMPAGNE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE NATIONAL

La Société de Saint-Vincent de Paul a lancé la campagne nationale sur le logement de cette année le 7 février 2021, qui est aussi le jour de la fête de Sœur Rosalie Rendu. Le thème officiel de la campagne est « Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental ». Tous méritent d'avoir un logement sain, sécuritaire et abordable pour leur famille. C'est leur droit et c'est certainement un droit que chaque vincentien devrait appuyer. J'encourage tous les membres de la Société à envisager une ou plusieurs des diverses actions que nous avons décrites dans le plan d'action.

Lorsque nous avons commencé le processus de sélection d'un thème pour une campagne nationale, le logement et l'itinérance étaient en tête ou près de la tête de liste pour chez les gens que nous avons consultés. Certains membres ont soulevé une question : puisqu'il existe déjà de nombreuses autres organisations qui s'occupent de ce même enjeu, pourquoi la Société devrait-elle le faire aussi? Je pense qu'une réponse valable serait d'expliquer d'abord que, pour les personnes vivant dans la pauvreté, le logement et l'itinérance sont des éléments si essentiels de leur incapacité à retrouver leur dignité humaine que nous ne pouvons tout simplement pas les ignorer et ne pas prendre des mesures et des actions de sensibilisation qui permettent aux démunis de trouver un logement et d'avoir un réel espoir pour un avenir meilleur.

Deuxièmement, comme nous constatons tant d'injustices et la nécessité de changements systémiques dans les structures qui maintiennent les gens dans des logements insalubres, nous devons faire notre part. Enfin, je doute que quiconque ait le même niveau de confiance et de compréhension des questions de pauvreté et de logement que nous, en raison de notre engagement auprès des personnes démunies, par le biais de nos visites à domicile, des banques alimentaires, des soupes populaires, des magasins et des refuges. Nous avons la possibilité d'utiliser ces engagements pour écouter et en apprendre davantage sur les défis auxquels beaucoup sont confrontés pour trouver un logement adéquat.

Bien que le **plan d'action** en matière de logement soit plutôt vaste, nous fournirons également en ligne un **dépliant** et un **sommaire exécutif** (version abrégée du plan d'action), afin de permettre à un plus grand nombre de membres d'accéder aux éléments de base de la campagne. Un **signet** est également disponible en ligne, que les conférences pourront faire reproduire pour le distribuer à leurs membres. Le signet comporte la prière de la campagne sur un côté et plusieurs actions simples que les membres peuvent entreprendre pendant le carême. On espère que beaucoup d'entre eux entreprendront une ou plusieurs de ces actions dans le cadre du carême, puis discuteront des résultats lors d'une prochaine réunion de conférence.

Alors que nous entrons dans la période de rémission de COVID-19 tant espérée, il est possible de tirer parti d'un certain nombre d'initiatives en matière de logement et de lutte contre l'itinérance menées pendant la pandémie. Plusieurs communautés ainsi que le programme fédéral de logement y ont consacré des efforts. Nous pouvons avoir un effet positif sur le logement et l'itinérance.

L'un des éléments clés d'une campagne réussie sera d'obtenir le soutien des membres au niveau de leur communauté locale, où ils en savent probablement plus que notre comité sur ce qui s'y passe en matière de logement. Ils connaissent peut-être un conseiller municipal ou un membre du personnel de la ville, ce qui peut renforcer notre capacité à collaborer aux efforts locaux. Nos membres sont encouragés à rejoindre tout groupe communautaire qui s'occupe des questions de logement. Nous vous invitons à profiter des articles à ce sujet de ce numéro du Vincenpaul. Nous avons tenté de mettre l'accent sur l'effet que le manque de logement adéquat peut avoir sur les familles, en fournissant quelques histoires personnelles et des informations pertinentes. Joignez-vous à nous pour cette campagne nationale et que notre travail commun permette d'aider nos voisins démunis à trouver le logement qu'ils recherchent désespérément et qu'ils méritent. **Abonnez-vous à notre infolettre de justice sociale** sur notre site web www.ssvp.ca.

Jim Paddon, président, comité de justice sociale national

PRIÈRE POUR LA CAMPAGNE

Dieu d'amour et de miséricorde, nos prières témoignent de notre compassion pour les pauvres et pour ceux et celles qui peinent à se loger convenablement.

Bien que divin, ton Fils Jésus ne s'est pas accroché à sa divinité. Il a plutôt choisi de rester parmi nous. À Nazareth, il baignait dans l'amour et le soin de Marie et Joseph. Il a invité les premiers disciples à le côtoyer dans sa demeure, mais pendant son ministère, il n'avait souvent pas d'endroit où reposer sa tête.

Il nous a montré à t'aimer d'abord, ensuite les autres, nous-mêmes et toute la création, celle-ci étant souvent intégrale à sa promesse d'une vie nouvelle dans ses paraboles. Aide-nous à le servir par nos interventions auprès des endeuillés, des orphelins, des étrangers et, surtout, des pauvres.

Accorde-nous la sagesse de prendre de bonnes décisions dans notre soutien aux pauvres, la force d'exécuter ces décisions, l'humilité d'accepter les idées des autres, la joie dans notre lutte contre la pauvreté et la détermination dans notre quête de fournir, comme droit fondamental, un logement convenable à tous.

Inspire les propriétaires à prendre plus soin de leurs logements pour que leurs locataires y vivent mieux. Remplis aussi le cœur et l'âme des riches du désir d'unir leurs efforts aux nôtres afin de trouver et bâtir des logements convenables pour ceux qui en ont le plus besoin.

Unis à notre Sainte Mère, et comptant sur l'intercession de saint Vincent de Paul et du bienheureux Frédéric Ozanam, nous te le demandons par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur, qui vit et règne avec toi et le Saint-Esprit, un seul Dieu, pour les siècles des siècles.
Amen.

Archevêque émérite Sylvain Lavoie, O.M.I.



Cliquez ici pour visionner la vidéo de la campagne

TÉMOIGNAGES - L'HISTOIRE DE A

« UN LOGEMENT SÉCURITAIRE ET ABORDABLE NOUS PERMET D'AVOIR LES IDÉES CLAIRES ET DE NE PAS SE SENTIR DÉPASSÉ »

A possédait une expérience de longue date en psychiatrie légale, acquise en Colombie et qui l'avait amené à travailler en Europe et ailleurs.

Encouragés par la soeur de son épouse, qui vivait déjà au Canada, A et sa conjointe ont fait une demande de visa de travail qui a été accordé en 2008. Après un délai prolongé causé par un courriel mal adressé, ils sont arrivés au Canada en tant que résidents permanents en 2013. Ils avaient la chance de pouvoir vivre avec la sœur de la conjointe de A pendant 18 mois, à Milton. Ils ont été reçus à bras ouverts et c'était un grand poids de moins sur leurs épaules que d'avoir un endroit sécuritaire pour se loger et se sentir chez eux. A s'est trouvé du travail à la bibliothèque publique de Milton et, suivant les conseils de son père, il a fait valoir ses compétences de musicien et s'est joint à un groupe de musique rock en plus de travailler en studio pour se faire connaître et établir des contacts.

L'épouse de A avait entendu parler du programme de logement transitoire offert par le conseil multiculturel de Milton, qui pouvait leur fournir un logement à loyer réduit (30 % de leur revenu familial) pendant qu'ils complétaient leurs études et accréditation. Ils ont déposé une demande auprès du programme de logement transitoire et ont été choisis pour occuper un logement à Burlington. Cela permettait à A et à sa conjointe d'avoir leur propre logement et indépendance. Ils pouvaient maintenant se concentrer sur leurs études et la conjointe de A s'est aussi trouvé un emploi dans la vente au détail. Leur revenu était minime, mais il leur permettait néanmoins de couvrir une partie de leurs dépenses mensuelles. Ils devaient toutefois se tourner vers les banques alimentaires pour arriver à manger tous les mois, mais ils avaient l'esprit en paix et pouvaient compter sur la sécurité d'un logement. Ils pouvaient avoir les idées claires et ne pas se sentir dépassés.

À défaut d'un réseau d'affaires à qui s'adresser, A, suivant les conseils de sa sœur, s'est servi des technologies modernes pour réseauter sur LinkedIn et autres plateformes en ligne. À travers ces nouveaux contacts, il s'est vu offrir une bourse d'études en psychiatrie légale à l'Université McMaster. Comme le dit si bien A : « C'était comme gagner à la loterie. »

Ce qui arriva ensuite était tout à fait imprévu. Un psychologue médicolégal établi à Kingston, en Ontario, a mentionné à A qu'il pourrait peut-être demander un permis de travail dans sa profession en Alberta. Ces informations se sont avérées correctes et dès la première entrevue, A s'est vu offrir un poste et lui et son épouse se sont établis là-bas vers la fin de 2016.

Depuis qu'il est en Alberta, la pratique de A a très bien progressé et sa conjointe a obtenu une bourse d'études pour se spécialiser dans les troubles de l'humeur dans une université de Calgary. Après avoir réalisé que la bourse d'études ne serait pas considérée comme « expérience canadienne » pour sa licence, la conjointe de A complète maintenant sa dernière année d'université en travail social, dans le but de pouvoir pratiquer éventuellement en tant que thérapeute psychiatrique.

Tant A que sa conjointe sont des exemples probants que le désir de réussir, envers et contre tous parfois, peut ouvrir des portes et changer la vie et l'avenir! A veut maintenant aider d'autres nouveaux arrivants devant faire face aux défis qu'il a connus.

« **Egality** » travaille avec les propriétaires immobiliers et les développeurs pour créer des endroits sécuritaires et inspirants qui assurent le bien-être de leurs résidents. Si vous avez une partie de votre propriété ou résidence qui pourrait servir à fournir un logement à une famille dans le besoin, veuillez nous contacter au 416-459-2730 ou 1-844-342-5489 ou par courriel à info@equality.ca. Nous serons heureux de vous rencontrer virtuellement ou en personne et discuter de votre intérêt à créer un meilleur avenir pour tous ! Nous avons hâte de vous parler.

Garth Brown

*Champion de la campagne sur le logement pour la région Halton/Hamilton
et membre du comité national de la campagne*



TÉMOIGNAGES - L'HISTOIRE DE P

« LA VIE EST DES PLUS DIFFICILES SANS UN TOIT AU-DESSUS DE LA TÊTE »

Dans un monde parfait, les mariages sont parfaits. Mais notre monde n'est pas parfait.

P a foulé le sol canadien il y a plusieurs années, après son mariage. Elle est arrivée en tant que résidente permanente pour rejoindre son mari qui poursuivait ses rêves de se construire une vie meilleure pour lui et ses futurs enfants. Malheureusement, les choses n'ont pas fonctionné pour P, car elle a découvert que son conjoint était violent, ce qui l'a empêchée de rester. Elle a été contrainte de partir avec son nouveau-né, en fuyant sa relation abusive afin de se construire un avenir meilleur, en toute sérénité avec son enfant.

Lorsqu'elle a réalisé qu'elle avait besoin de documents supplémentaires pour pouvoir rester au Canada, P a rapidement compris que son ex avait pris des mesures légales pour empêcher P d'obtenir ces documents.

P a décidé de contacter une agence sociale pour obtenir de l'aide, car il lui était très difficile, ainsi qu'à son enfant, de survivre jusqu'à ce qu'elle ait rempli ses papiers. L'agence sociale n'avait pas d'autre choix que de placer P et son enfant dans un centre d'accueil, mais P s'est trouvée dépassée lorsqu'elle a constaté que le délai de deux mois que lui procurait le centre d'accueil n'était pas suffisant pour compléter toutes les procédures. P était déterminée à rester concentrée sur son objectif d'indépendance. C'était une question de survie.



Le cheminement de P lui a permis de rencontrer le Conseil multiculturel de Halton et d'être sélectionnée pour l'un de leurs logements subventionnés. P paierait 30 % du revenu de son ménage et la région de Halton paierait le reste. Avec une adresse fixe, P pouvait désormais demander tous ses certificats et garder son enfant.

Il a fallu plus d'un an à P pour obtenir ses papiers et régler ses affaires juridiques de séparation, mais le fait d'avoir un endroit où vivre, un toit au-dessus de sa tête, lui a permis de garder son enfant. Elle remercie Dieu chaque jour pour le don d'un logement, et elle a trouvé une carrière qui lui permet maintenant d'aider les gens qui en ont besoin.

P a décidé de s'inscrire à plein temps au collège pour devenir travailleuse sociale. Cela n'a été possible que grâce à l'octroi d'une allocation de loyer qui lui a permis de se concentrer sur ses études. Son ambition a été récompensée par un diplôme avec mention et, par la suite, par un placement dans une agence de renom de la région de Halton, au service des familles et des personnes dans le besoin. P rencontre des clients ayant un parcours semblable au sien et elle contribue à les aider. Elle a une plus grande empathie et une meilleure compréhension de leurs luttes en raison des défis qu'elle a dû elle-même relever. Elle rencontre des personnes qui paient 650 \$ par mois pour un canapé (sans possibilité d'utiliser la cuisine de la pièce voisine) ou 700 \$ pour une chambre (sans possibilité d'utiliser la salle de bain ou la cuisine) et des personnes qui vivent dans leur véhicule. Elle voit l'injustice et fait tout ce qu'elle peut pour trouver des moyens d'aider ceux qui ont besoin d'un logement et de dignité.

Tout au long de son parcours, P a développé un lien inséparable avec son enfant qui est maintenant en première année à l'école. Le bonheur abonde et son enfant pense que sa mère P est une princesse (c'est pourquoi c'est « l'histoire de P »). Nous pensons que son enfant a raison.

Chaque famille mérite un foyer. « **Egality** » travaille avec les propriétaires immobiliers et les développeurs pour créer des endroits sécuritaires et inspirants qui assurent le bien-être de leurs résidents. Si vous avez une partie de votre propriété ou résidence qui pourrait servir à fournir un logement à une famille dans le besoin, veuillez nous contacter au 416-459-2730 ou 1-844-342-5489 ou par courriel à info@equality.ca. Nous serons heureux de vous rencontrer virtuellement ou en personne et discuter de votre intérêt à créer un meilleur avenir pour tous ! Nous avons hâte de vous parler.

Garth Brown

*Champion de la campagne sur le logement pour la région Halton/Hamilton
et membre du comité national de la campagne*

TÉMOIGNAGES - L'HISTOIRE DE ROBERT

UNE HISTOIRE DE DÉPENDANCE ET DE RÉHABILITATION GRÂCE À L'AIDE ET AU SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Je m'appelle Robert, j'ai maintenant 45 ans et je suis en vie. Je suis né au Québec où je vivais une vie relativement normale avec ma famille. J'avais beaucoup d'amis et on me considérait comme un leader à l'école. À la fin de mes études secondaires, je suis déménagé à Toronto pour fréquenter l'université et c'est là que j'ai été plongé dans un monde nouveau que je ne prévoyais certainement pas connaître. L'alcool, les drogues et le crime faisaient tous partie de cette nouvelle vie. Le crime servait surtout à financer ma consommation mais c'était aussi parfois juste pour le plaisir, pour voir si je pouvais m'en tirer sans me faire prendre.

J'ai failli mourir de surdose à quelques reprises, mais la dernière fois m'a plutôt fouetté. Je me suis retrouvé à l'hôpital de Calgary et de là au centre correctionnel de Calgary. À cet endroit, il y avait chaque semaine un service de prière dirigé par des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. J'ai commencé à y aller et je trouvais parfois qu'il s'agissait d'une excellente occasion pour renouer contact avec mes amis des autres blocs de cellules. Certaines paroles se sont frayées un chemin et j'ai commencé à penser à la vie après la prison. J'ai été libéré après 18 mois et j'ai décidé que je devais déménager dans une autre ville pour vivre d'autres aventures. J'ai réussi à me rendre à Kelowna mais j'ai vite retrouvé mes habitudes, sans trop de drogues cependant. À Kelowna, si vous avez une adresse, le groupe de la Saint-Vincent de Paul apporte des paniers de nourriture. Les bénévoles étaient amicaux et ne semblaient pas juger; ils s'adaptaient même à nos folles heures de party! Ils nous donnaient de l'information sur comment nous procurer divers services tels que de la nourriture, de l'aide sociale, des vêtements, du logement, etc.

Un jour, une des dames de la Saint-Vincent m'a demandé si je pensais parfois à la réhabilitation. J'ai répondu que non. Elle m'a quand même laissé une brochure sur un endroit appelé Ozanam House. Quelques semaines plus tard, après une très, très mauvaise cuite, j'ai vu cette brochure et j'ai décidé d'appeler au moins. J'ai rencontré un membre du personnel et il m'a encouragé à faire le ménage, à aller en désintoxication et à l'appeler ensuite. Cela a pris quelques mois, mais j'ai fini par rappeler et j'ai été accepté dans un programme résidentiel de rétablissement pour hommes, d'une durée de deux ans. Tout n'est pas facile, beaucoup de plongées profondes dans mon histoire, de la frustration avec certains des gars, de la frustration et de l'ennui, mais j'ai fini par avoir l'impression de retrouver ma vie. Le personnel m'a encouragé à reprendre la musique, une de mes passions de toujours. J'ai eu une guitare et j'ai commencé à jouer. Bientôt, c'était tout ce que je voulais faire : la musique devenait ma nouvelle addiction ! Alors, avec le soutien et l'attention des gens autour de moi, j'ai appris à fixer des limites et à organiser mes pensées et ma vie. J'ai obtenu mon diplôme il y a environ six mois ! J'ai mon propre appartement, j'ai toujours le soutien de l'Ozanam House à ma disposition et je donne quelques concerts dans des bars locaux. Les gens de la Saint-Vincent de Paul nous rendent visite et nous apportent des repas préparés à la maison, créant un sentiment d'appartenance et la certitude de ne pas être jugé pour mon passé.

Merci à vous tous. Ma vie est maintenant sur la bonne voie !

Sincèrement,

Robert



SOCIAL ASSISTANCE - OTTAWA

CELA ME BRISE LE CŒUR !

Le revenu que constitue la prestation d'aide sociale est indiscutablement trop bas. Un couple inscrit à Ontario au travail reçoit 1 136 \$ par mois, soit 494 \$ prévus pour le logement et 642 \$ pour les besoins de base. C'est 688 \$ de moins par mois que le seuil de faible revenu de 2018 (SFR), la mesure de pauvreté la plus communément utilisée au Canada.

Le calcul du seuil de faible revenu est effectué une fois par année. Les gens qui se trouvent sous ce seuil de revenu peinent à vivre une vie saine et dans la dignité. Les gens ont besoin d'une alimentation nutritive appropriée, de vêtements, d'articles de maison, du téléphone et de transport pour répondre à leurs besoins quotidiens. Nous prenons ces besoins pour acquis et oublions souvent ce dont nos voisins pourraient avoir besoin.

Comment feriez-vous pour vivre avec 1136 \$ par mois ?

Laissez-moi vous parler de David et sa conjointe Stéphanie, qui sont arrivés sur le territoire de ma conférence en mars dernier, au début de la pandémie. Ils reçoivent 1136 \$ par mois. Leur loyer s'élève à 1000 \$ par mois et David dit qu'il n'a rien trouvé de moins cher. Selon la Société canadienne d'hypo-

thèques et de logement, le loyer mensuel moyen pour un logement d'une chambre à coucher à Ottawa est de 1178 \$. Il ne reste donc à David et à Stéphanie que 136 \$ par mois pour tous leurs autres besoins. Ils paient 15 \$ par mois pour le téléphone. Ils ont de l'aide de la banque alimentaire locale une fois par mois et ma conférence leur donne 50 \$ en bons alimentaires. Leur reconnaissance pour cette aide bien minime est des plus touchantes. Voilà ce qu'ils ont pour vivre. Ils mangent surtout des pâtes, du riz et des fèves et apprécient toujours recevoir quelques œufs ou un litre de lait. Ils aimeraient bien manger plus sainement, mais cela n'est pas possible.

Leurs meubles et articles ménagers ont été glanés ici et là dans le voisinage et parmi leurs connaissances. Ils ont visité le magasin de la Saint-Vincent de Paul une fois pour se procurer des vêtements d'hiver.

Quand ils rencontrent leur avocat en droit de l'immigration, ils vont à pied jusqu'à son bureau, heureusement situé à seulement une demi-heure de marche. Ils aspirent à obtenir le statut de réfugié, ce qui est difficile jusqu'à maintenant, car la bureaucratie a beaucoup ralenti depuis le début de la pandémie. Sans un statut d'immigrant, ils ne peuvent pas travailler.

David et Stéphanie ont peur de contracter la COVID-19 et ils restent donc à la maison la plupart du temps. Leur préoccupation est bien légitime. Vu leur pauvre alimentation et le fait qu'ils vivent dans un quartier à haut risque. Ainsi isolés, ils n'ont pas eu la chance de bâtir un réseau de relations qui pourrait les aider à trouver d'autres soutiens dans la communauté.

David et Stéphanie se trouvent clairement en situation difficile.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a établi que si un ménage consacre plus de 30 % de son revenu aux frais relatifs au logement, soit les services publics et le loyer, ils se trouvent en situation de besoin critique. David consacre 88 % de son revenu au logement, qui coûte 178 \$ de moins par mois que le loyer moyen à Ottawa. De toute évidence, l'allocation au logement est terriblement inadéquate. Les vinciens savent que de nombreuses personnes à faible revenu consacrent une proportion extrêmement élevée de leur revenu au logement et qu'il s'agit là d'une de leurs plus grandes difficultés. Les vinciens doivent prendre position pour une majoration des sommes allouées au logement dans le calcul des prestations d'aide sociale.

Le numéro d'octobre du *Vincenpaul* a publié un tableau sur les revenus de plusieurs foyers des provinces et territoires en 2018. Il y a peu de différence entre les revenus d'aide sociale à travers le Canada. Nous devons tous travailler avec nos gouvernements provinciaux et territoriaux pour que les personnes démunies reçoivent des prestations plus appropriées, particulièrement en ce qui concerne les sommes allouées au logement.

*Corry Wink, vice-président, justice sociale et prise de position
Conseil régional de l'Ontario*





MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, SSVV, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF THE SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le dessin du poisson (logo SSVV) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVV Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil national du Canada (« SSVV Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVV Global. Sauf indication contraire, le contenu de ce document et le matériel issu de ce même document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVV Global et SSVV Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrit de SSVV Global et SSVV Canada, selon le cas, est interdite.

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa, Ontario K1B 3K3

Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787
Télec : 613 837-7375

Agence du revenu du Canada

Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

Publication officielle de la
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada
ISSN 2560-8258

Fait avec la collaboration de :
Mary Baskin, Ghislaine Du Nord, Denise
Miron et Jim Paddon.

Editrice : Nicole Schryburt
Conception graphique : Nicole Schryburt



national@ssvp.ca



www.ssvp.ca



[SSVP Canada](#)

